

LE DROIT DU TRAVAIL POUR LES TPE



OBJECTIF

*Maîtriser les frais de personnel
afin de protéger
les intérêts de l'entreprise,
de préserver les droits du salarié
et d'anticiper le risque contentieux.*

PROGRAMME

- **Les formalités d'embauche :**
 - . L'opportunité des contrats à durée déterminée (notamment en agriculture).
 - . Les contrats à durée indéterminée.
 - . L'intérim.
- **Les documents obligatoires dans l'entreprise :**
 - . Affichages et registres obligatoires.
- **La gestion juridique des conflits avec le salarié :**
 - . Les obligations du salarié et de l'employeur.
 - . Le pouvoir disciplinaire...etc....
- **Les principaux risques de contentieux liés à la fin de contrat.**
- **Questions/réponses**

PUBLIC

Tout Public

DATE

Lundi
16 nov. 2020

9h à 17h

LIEU

Centrexpert

ANIMATEUR

Aurélie JOUBERT

CONDITIONS

Frais de participation : 45 € TTC

Le repas peut être pris en commun avec l'animateur
Participation aux frais de repas 20 € TTC